

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 29 novembre 2016 à 18 heures 00.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline

Date de convocation : 22/11/2016 Nombre de présents : 14 Comité secret : non

Nombre de personnes absentes: Nombre d'excusés : 1 Quorum exigé : 8

Nombre de suffrages exprimés : 13 VOTES : Contre : 0 Pour : 13

L'an deux mille seize, le mardi 29 novembre à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : MENEGUZ Muriel, GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, CLAVEL Jérôme, GOUDARD Nadine (arrivée à 18h25), REYMOND Muriel, FRANCOIS-BRAZIER Florence, D'ALEO Sandra (arrivée à 18h20), LAUGIER Emile.

Etait excusé: GIRARD Marius (procuration à CLAVEL Jérôme).

SERVICE ADS : Une convention qui prendra effet au 1^{er} janvier 2017 sera signée avec la CCPDA afin d'intégrer de nouvelles communes et de redimensionner le service qui sera composé d'un chef de service et de 3,5 équivalent temps plein. Le coût de ce service est réparti de la manière suivante : 30% CCPDA et 70% communes. La contribution de chaque commune est calculée au prorata du nombre d'acte « pondéré » instruit sur son territoire. La durée d'engagement est de 3 ans. Pour la convention avec le service ADS, le conseil se prononce : 13 pour dont 1 procuration – 0 abstention - 0 contre.

PLAN DE DESHERBAGE COMMUNAL : Une réunion publique s'est tenue à ce sujet le mercredi 23 novembre. Le 11 janvier prochain, l'agent technique communal participera à une formation sur la réduction des produits phytosanitaires dans les espaces verts.

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR :

Radars pédagogiques: Les déclarations de travaux ont été faites, la mise en place est prévue début décembre 2016.

Illuminations : L'installation des illuminations a commencé.

Elagage: L'entreprise GABILLON a débuté l'élagage en début de semaine.

Pont sur Oron : Mme le Maire explique que le pied du pont est fissuré. Pour évaluer les travaux, un diagnostic technique va être effectué. Des demandes de devis sont en cours.

ECOLE ET PERISCOLAIRE : Un diagnostic du matériel informatique de l'école a été réalisé le 3 novembre par les inforoutes. Certains postes seront remplacés, d'autres nécessitent des réparations mineures. Des devis vont être demandés prochainement. La période d'inscription pour le 3^{ème} cycle des TAP (du 3 janvier au 17 février 2017) est ouverte, elle sera clôturée le 4 décembre 2016. La commune est à la recherche d'intervenants pour les prochaines périodes de TAP.

ACTION EN FAVEUR DES AINES : Le repas des aînés a été une réussite, 131 personnes ont répondu présentes. Les bons d'achats seront distribués par le conseil municipal pour les personnes n'ayant pu participer au repas. Les bons d'achats pourront être utilisés dans les différents commerces de la commune jusqu'au 15 janvier 2017. Le conseil municipal décide de revoir les conditions de participation au repas de fin d'année ainsi que l'attribution de bons d'achat et colis. En effet, le but de cette action est de rassembler les aînés de la commune et de partager ensemble un moment convivial. C'est pourquoi après concertation le conseil municipal décide pour l'année prochaine :

- de reculer l'âge de participation au repas à 66 ans et de supprimer les bons d'achat et
- de distribuer des colis uniquement aux personnes âgées de 75 ans et plus ne pouvant participer au repas.

COMPTE RENDU DE REUNION :

Ilots de propreté : Une rencontre a eu lieu lundi 28 novembre avec le directeur des services techniques du SIRCTOM. Le point a été fait sur le déroulé du chantier et sur l'installation des îlots. Certains travaux restent à faire : signalétique et colonnes de tri à déplacer (une fois les fils électriques relevés).

Personnel : Mme le Maire et deux de ses adjoints ont rencontrés le personnel travaillant à l'école pour échanger ensemble sur leurs conditions de travail, leurs difficultés, leurs formations et la mise en place du RIFSEPP.

ACFI : Une rencontre se déroulera ce vendredi 2 décembre en mairie, avec l'agent chargé de la mission d'inspection du CDG26, l'élu référent et avec l'agent de prévention pour faire le point sur le document unique avec visite des postes de travail.

SDED : Mme le Maire a rencontré une personne du SDED pour le renforcement du réseau électrique à Montanay. Le transformateur passera de 100 à 160 kwh. Ces travaux s'effectueront durant le 1^{er} semestre 2017 et n'aura aucune incidence financière pour la commune.

ENEDIS (anciennement ERDF) : La mise en place des nouveaux compteurs « Linky » sera effectuée en 2019 sur la commune. L'installation de ces nouveaux compteurs est déjà réalisée pour les nouvelles constructions. Ce nouveau dispositif permettra d'avoir une facturation sur la consommation réelle.

AFIR : L'association foncière intercommunale de remembrement (AFIR) a élu son nouveau bureau et c'est M. Frédéric NIVON qui représentera la commune. Des travaux d'égouttage concernant la haie en face de la station de pompage sont prévus.

CCPDA : Commission culture : Les 7, 8 et 9 avril 2017 sera organisé le festival amateur « AMASCENE » à la Motte de Galaure sur le thème « La vie à deux ». Ce festival sera composé de 20 groupes venant d'univers différents comme le théâtre, la musique, la peinture, la danse, ...

CCPDA : Commission économique : Un groupe de travail constitué d'élus, de commerçants et d'artisans est en cours de constitution. Le but étant de travailler ensemble sur des projets, d'accompagner les acteurs économiques et d'apporter une aide financière et technique.

CCPDA : Echangeur d'autoroute A7 : Vinci Autoroutes a fait part de la demande du Ministère des Transports de voir remonter avant la fin du mois de novembre tous les projets à inscrire en priorité 1 dans le cadre du plan de relance autoroutier. 3 scénarios étaient présentés : Le scénario 1, situé sur la commune d'Albon (RD132), a des impacts très favorables sur le développement économique puisqu'il se trouve au Sud du Parc d'Activités PANDA et 80 % des mouvements sont orientés vers le sud. Il représente un coût global de 40.4 millions d'euros. Le scénario 2, échangeur complet situé sur St Barthélémy de Vals a des impacts très favorables sur le développement touristique et 70 % des mouvements sont orientés vers le nord. Il représente un coût global de 22.7 millions d'euros. Le scénario 3 prévoit la construction d'un échangeur complet sur deux sites : un demi sur la commune de St Rambert d'Albon à hauteur de la RD1 à 7kms au sud de Chanas et l'autre demi sur la commune de St Barthélémy de Vals (à hauteur de Villeneuve de Vals) à 15kms au nord de Tain l'Hermitage. Ce scénario cumule les effets positifs des deux premiers scénarios (développement économique et touristique) et permet également d'améliorer la desserte de tout le territoire de Porte de DrômArdèche. Il représente un coût global de 25.8 millions d'euros, soit un coût moyen d'un échangeur complet. Un plan de financement est en cours de discussion : au-delà du financement important de la Communauté de communes, le Département de la Drôme a indiqué qu'il participerait à hauteur de 5 millions d'euros ; l'Etat participera également (le taux est en cours de négociation). La Région Auvergne Rhône-Alpes devrait apporter également sa contribution à ce projet important pour le territoire. Le conseil communautaire a validé le choix du scénario 3.

Carte d'identité nationale : Une réunion d'information sur la délivrance de la carte nationale d'identité a eu lieu dernièrement. A compter de février ou mars 2017, la demande de carte d'identité nationale s'effectuera dans les mairies équipées du dispositif de recueil (DR) comme pour la demande de passeport. Les mairies non équipées de ce dispositif pourront seulement accueillir et renseigner l'utilisateur sur sa démarche.

Salle des fêtes : L'avis d'appel public à la concurrence pour les travaux a été publié et comporte 8 lots. Deux dates sont prévues pour les entreprises qui souhaitent faire une visite : les vendredi 25 novembre et vendredi 2 décembre (matin). Les entreprises auront jusqu'au 12 décembre 16h30 pour déposer leur dossier. La commission d'appel d'offres se réunira après cette date (et avant Noël) pour analyser les offres.

PLU : La délibération d'approbation du PLU a été transmise en Préfecture et visée. L'avis paraîtra dans les annonces légales du Dauphiné Libéré le 1^{er} décembre et sur le site internet de la commune.

VŒUX 2017 : La traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle est conviée la population se déroulera le vendredi 6 janvier à 18h à la salle des fêtes.

